

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **EN DATE DU 29 JANVIER 2010**

Le conseil municipal s'est réuni, salle de la mairie, le vendredi 29 janvier 2010, à 20 heures.

Absent excusé : JOUVE Marc  
Procuration de JOUVE Marc à DAUPHIN Guy

Secrétaire de séance : Alain SERRE

### **Dossier Réseau bois et panneaux photovoltaïques**

Madame le Maire fait part au conseil municipal d'un projet d'énergies renouvelables par la création d'un réseau bois pour le chauffage des bâtiments communaux et la mise en place de panneaux photovoltaïques.

Ce projet consisterait à renouveler le chauffage des bâtiments communaux par l'installation d'une chaudière alimentée par du bois déchiqueté et en parallèle, il est envisagé de poser des panneaux photovoltaïques qui nous permettraient de vendre de l'électricité et par là même de baisser nos dépenses électriques obligatoires.

Le coût total de cette opération s'élève à 232 632,00 € HT, offre la moins disante.

Madame le Maire propose de déposer ce dossier auprès de Mr le Préfet du Cantal afin de solliciter une subvention au titre de la DGE 2010.

Ce dossier sera également soumis pour des demandes de subvention à la Région et au Conseil Général.

Le conseil municipal, par 9 POUR, 5 CONTRE et 1 Abstention, décide de déposer ce dossier auprès des organismes concernés.

### **Travaux de renforcement des voiries communales**

Madame le Maire indique que chaque année un programme de voiries communales sera engagé afin de maintenir la desserte des villages et d'assurer la sécurité des usagers.

Pour 2010, les voiries choisies sont les suivantes : Boucle de Cheyssac, Pourcheret Vergne-Petite et Montpigot. Le coût total de cette opération s'élève à 38 353,00 € HT.

Madame le Maire propose de solliciter Mr le Président du Conseil Général pour une demande de subvention au titre du FEC 2010.

Des aides seront également demandées pour le financement de ces travaux au titre des réserves parlementaires.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de réaliser ces travaux et autorise Madame le Maire à déposer ce dossier pour des demandes de subventions auprès des organismes concernés.

### **Recensement de la population**

Il se déroule depuis le 20 janvier sur tout le territoire de la commune jusqu'au 20 février 2010. Melle ROBERT Isabelle a été recrutée en tant qu'agent recenseur.

## **Tarifs des concessions du columbarium**

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, les tarifs suivants pour une concession de case de columbarium, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2010.

- Concession de 15 ans : 250 €
- Concession trentenaire : 350 €
- Concession cinquantenaire : 500 €

Un Règlement intérieur est en cours d'élaboration.

## **Travaux d'investissements premier semestre 2010**

- Réalisation d'une dalle béton et modification de l'accès des parcs à bétail sur la zone artisanale de Verchalles
- Mise en place d'une rampe d'accès sur l'escalier extérieur de la salle polyvalente et pose de pare neige sur le toit de ce même bâtiment
- Acquisition de barrières de sécurité

Coût total approximatif de ces investissements : 14 500 € TTC

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de réaliser ces travaux

## **Amélioration de l'Espace Saint-Louis**

Des travaux d'aménagement de l'espace Saint Louis seraient également prévus pour 2010 et consisteraient à arracher des arbres morts, redéfinir les espaces verts, les allées, apporter de la terre végétale pour remettre en valeur ce parc.

Ces travaux seraient en partie effectués par le centre éducatif du saut de la Saule pour un coût approximatif de 4 000 € ce qui permettrait également de participer à l'insertion des travailleurs handicapés.

Le conseil municipal, par 12 POUR et 3 Abstentions, décide de réaliser ces travaux.

## **Création d'une régie pour la cantine scolaire**

Madame le Maire informe le conseil municipal, que la perceptrice propose de créer une régie de recettes pour l'encaissement des redevances cantine scolaire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

## **Attribution d'une subvention à l'école de Foot Sumène-Artense**

Madame le Maire indique au conseil municipal que le Président de l'école de Foot Sumène Artense sollicite une subvention pour contribuer au fonctionnement de cette structure à laquelle participent quelques enfants de Vebret.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer 400 € à l'école de Foot Sumène Artense.

## **Défibrillateur**

Madame le Maire donne la parole à Mme PONTY Eliane pour exposer le dossier concernant la pose d'un défibrillateur dans l'enceinte du stade de Vebret.

Deux éducateurs devraient suivre une formation pour utiliser cet appareil. Madame PONTY souligne qu'elle n'a pas réussi à trouver ces personnes.

Le dossier reste à l'étude.

## **Demande d'autorisation d'engager des dépenses d'investissements à hauteur de 25% avant le vote du budget primitif 2010**

Madame le Maire indique qu'une délibération doit être prise afin d'autoriser le Maire à engager des dépenses d'investissements à hauteur de 25% avant le vote du budget primitif 2010.

Certains élus n'ont pas souhaité donner suite à cette requête.

## **Questions diverses**

Elections régionales des 14 et 21 mars 2010 : un planning pour la tenue du bureau de vote a été établi entre chaque élu pour les deux tours des élections.

Madame le Maire sollicite les élus pour former un groupe de travail afin d'étudier le projet assainissement. Aucun élu ne s'est manifesté. Affaire à suivre...

Le Secrétaire,  
Alain SERRE